
Source : www.bahai-biblio.org

L'IMPORTANCE DES ARTS POUR PROMOUVOIR LA FOI

Traduction de courtoisie

EXTRAITS DES ECRITS DE BAHA'ULLAH

[1] Le Soleil de Vérité est le Verbe de Dieu dont dépend l'éducation de ceux qui sont dotés du pouvoir de la compréhension et de la parole. C'est l'esprit véritable et l'eau céleste, qui par son aide et sa généreuse providence anime et animera toutes choses. Son apparition dans chaque miroir est déterminée par la couleur de ce miroir. Lorsque, par exemple, sa lumière se projette sur le miroir du cœur des sages, il fait apparaître la sagesse. De la même manière, lorsqu'il se manifeste dans le miroir du cœur des artistes, il fait naître des arts nouveaux et uniques, et lorsqu'il se reflète dans le cœur de ceux qui perçoivent la vérité, il révèle des signes merveilleux de savoir véritable et dévoile les vérités de la parole de Dieu.

(Traduit du persan)

[2] Nous avons rendu licite l'écoute de la musique et du chant. Prenez garde, cependant, que cette écoute ne vous fasse dépasser les limites de la convenance et de la dignité. Que votre joie soit cette joie née de mon Plus Grand Nom, un Nom qui ravit le cœur et remplit d'extase les esprits de tous ceux qui se sont approchés de Dieu. En vérité, nous avons fait de la musique une échelle pour vos âmes, qui pourront ainsi s'élever jusqu'au royaume d'en haut; n'en faites donc point des ailes pour l'égoïsme et la passion. Vraiment, nous répugnons à vous voir comptés au nombre des sots. (Kitáb-i-Aqdas, paragraphe 51)

[3] Ceux qui récitent les versets de l'Infiniment Miséricordieux dans les tons les plus mélodieux y percevront ce à quoi ne peut jamais se comparer la souveraineté de la terre et du ciel. Dans ces versets, ils humeront la divine fragrance de mes mondes--mondes qu'aujourd'hui nul ne peut entrevoir à l'exception de ceux qui furent dotés d'une vue pénétrante grâce à cette belle, cette sublime révélation. Dis: Ces versets attirent les cœurs purs vers ces mondes spirituels qu'on ne peut ni exprimer en mots ni suggérer par allusions. Bénis soient ceux qui prêtent l'oreille. (Kitáb-i-Aqdas, paragraphe 116)

[4] Toute parole qui sort de la bouche de Dieu est douée d'une telle puissance qu'elle peut insuffler en tout être humain une vie nouvelle, si vous êtes de ceux qui comprennent cette vérité. Tous les ouvrages merveilleux que vous

contemplez en ce monde sont dus à sa souveraine et sublime volonté et à l'exécution de son inflexible et prodigieux dessein. De la seule révélation du mot "Modeleur", proclamant devant l'humanité son pouvoir de façonner, une puissance telle se dégage, qu'elle est capable d'engendrer, dans le cours des âges, tous les arts que la main de l'homme peut produire. Cela est d'une vérité certaine. Ce mot resplendissant n'a pas plutôt été prononcé que les énergies qui l'animent, entrant en action au sein de toutes choses créées, fournissent les moyens et les instruments par lesquels ces arts peuvent être mis au jour et portés à leur perfection. Toutes les merveilleuses réalisations humaines dont vous êtes témoins sont la conséquence directe de la révélation de ce Nom.

(Publié dans "Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh" (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1990), LXXIV, p. 94)

[5] L'âme qui est restée fidèle à la cause de Dieu, qui s'est tenue fermement dans son chemin sans en dévier jamais, possédera, après son ascension, un tel pouvoir que tous les mondes créés par le Tout-Puissant en bénéficieront. Une telle âme fournit, par ordre du Roi de perfection, le divin Éducateur, le pur levain qui fait lever le monde de l'être, et crée la puissance par laquelle se produisent tous les arts et toutes les merveilles du monde.

("Extraits", LXXXII, p. 106-07)

[6] Chaque mot de ta poésie est en fait comme un miroir ou se reflètent les preuves de la dévotion et de l'amour que tu portes à Dieu et à ses élus. Heureux sois-tu, toi qui as bu le nectar de la parole et qui as goûté au doux flot de la rivière de la vraie connaissance. Bienheureux soit celui qui s'est désaltéré et est parvenu à Lui, et malheur aux insouciantes. La lecture de ton poème a fait grande impression, car il suggérait à la fois la lumière de la réunion et le feu de la séparation.

(Lawh-i-Maqsúd, publié dans "Les Tablettes de Bahá'u'lláh" (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1994), p. 185)

EXTRAITS DES ECRITS DE 'ABDU'L-BAHA

[7] Ô musicien de Dieu! ... Les chantres de l'amitié demeurant dans les jardins de sainteté doivent faire jaillir en ce jour une explosion de chants si triomphante que les oiseaux des champs prennent leur envol dans un transport de joie; et dans cette fête divine, ce banquet céleste, ils doivent jouer du luth et de la harpe, de la viole et de la lyre, de telle façon que les peuples de l'Est et de l'Ouest soient remplis d'une joie et d'une allégresse immenses, et transportés d'exultation et de bonheur. Il t'incombe maintenant de produire la mélodie de cette lyre céleste et de jouer de ce luth divin, pour ainsi redonner la vie à Barbud (1), consoler Rudaki (2), rendre Farabi (3) impatient et guider Ibn-i-Sina (4) jusqu'au Sinaï de Dieu. Salutations et louanges à toi.

(Traduit du persan)

[8] J'espère ardemment que vous mémoriserez tous les poèmes persans

révélés par la Beauté bénie et les chanterez avec une voix d'une douceur incomparable dans les réunions et rassemblements bahá'ís. Le jour est proche où l'Occident mettra ces poèmes en musique et où les doux accents de ces chants s'élèveront vers le Royaume d'Abhá dans une joie et une allégresse extrêmes.

(Traduit du persan)

[9] L'art de la musique doit atteindre le stade de développement le plus élevé, car c'est l'un des arts les plus magnifiques et, en cet âge glorieux du Seigneur de l'Unité, il est très important d'en acquérir la maîtrise. Toutefois, on doit s'efforcer d'atteindre la perfection artistique et ne pas être de ceux qui ne vont pas jusqu'au bout des choses.

(Traduit du persan)

[10] Ô rossignol de la roseraie de Dieu! Le chant des mélodies apportera la vie et le bonheur au monde de l'humanité, ceux qui les entendront seront ravis et joyeux et seront touchés au plus profond de leur être. Mais cette joie, cette émotion sont transitoires et s'oublieront rapidement. Cependant, Dieu soit loué, vous avez imprégné votre musique des mélodies du Royaume, vous apporterez le réconfort au monde de l'esprit et suscitez sans cesse des sentiments spirituels. Cela durera toujours et résistera au passage des époques et des siècles.

(Traduit du persan)

[11] Ô serviteur de Bahá! La musique est considérée au seuil du Tout-Puissant comme une science digne d'éloges, de sorte que vous pouvez dans les grandes assemblées et les grands rassemblements, chanter des versets sur une exquisite mélodie et entonner dans le Mashriqu'l-Adhkár des hymnes de louange à ravir le Concours céleste. Considérez par conséquent à quel point l'art musical est admiré et loué. Essayez, si vous le pouvez, d'utiliser des mélodies, des chants et des airs spirituels, et d'harmoniser la musique terrestre avec la mélodie céleste. Vous remarquerez alors combien l'influence de la musique est grande et quelles joie et vie célestes elle confère. Mettez-vous à jouer une mélodie et un air qui remplissent de joie et d'extase les rossignols des mystères divins.

(Traduit du persan)

[12] Je me réjouis d'apprendre que vous vous donnez beaucoup de mal dans votre art, car en ce nouvel âge merveilleux, l'art est adoration. Plus vous vous efforcerez de le perfectionner, plus vous vous approcherez de Dieu. Quelle faveur plus grande existe-t-il que celle de voir la pratique de son art égaler l'acte d'adoration du Seigneur? Cela signifie que, lorsque vos doigts saisissent le pinceau, c'est comme si vous étiez en prière au Temple.

(Traduit du persan)

[13] De tous les services importants, l'éducation des enfants et la promotion des diverses sciences, métiers et arts sont parmi les plus importants. Loué soit Dieu, vous faites des efforts acharnés dans ce but. Plus vous persévèrerez dans cette tâche primordiale, plus vous serez témoins des

confirmations de Dieu, à tel point que vous en serez vous-mêmes étonnés.
(Traduit du persan)

[14] Ô oiseau dont le doux chant célèbre la Beauté d'Abhá! En cette nouvelle et merveilleuse Dispensation, les voiles de la superstition ont été déchirés et les préjugés des peuples de l'Orient sont condamnés. Certaines nations orientales considéraient la musique comme répréhensible, mais, en cet âge nouveau, la Lumière manifeste a proclamé, dans ses tablettes sacrées, que la musique, qu'elle soit chantée ou jouée, est, pour l'âme et le cœur, une nourriture spirituelle.

L'art du musicien est un art des plus digne de louange, car il remue les cœurs de tous les êtres affligés. C'est pourquoi, ô Shahnaz (5), joue et chante donc les saintes paroles de Dieu dans les réunions d'amis, afin que celui qui écoute soit libéré des chaînes du souci et de l'affliction, que son âme bondisse de joie et s'humilie en prière au royaume de gloire.
(Publié dans "Sélections des Écrits de 'Abdu'l-Bahá" (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1983), paragraphe 74.1-74.2)

[15] C'est pourquoi, ô bien-aimés de Dieu! Faites un immense effort afin que vous soyez, vous-mêmes les signes de ce progrès et de toutes les confirmations, et que vous deveniez des foyers de bénédictions de Dieu, des sources de la lumière de Son unicité, des promoteurs des bienfaits et des grâces de la vie civilisée. Soyez, dans ce pays, les pionniers des perfections humaines; propagez les diverses branches du savoir, soyez actifs et progressistes dans le domaine des inventions et des arts. Efforcez-vous de rectifier la conduite de vos semblables et cherchez à surpasser le monde entier sur le plan du caractère et de la morale. Alors que les enfants sont encore dans leur plus jeune âge, nourrissez-les à la mamelle de la grâce céleste, élevez-les dans le berceau de toutes les excellences, dans le sein de toutes les générosités. Accordez-leur l'avantage de connaître toute sorte de savoir utile. Qu'ils prennent part à la création de chaque art nouveau, rare et prodigieux.
(*"Sélections des Écrits de 'Abdu'l-Bahá"* (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1983), paragraphe 102.3)

[16] Ô vous bénéficiaires des faveurs de Dieu! Le fondement inébranlable, en cet âge nouveau et prodigieux, est l'enseignement des sciences et des arts. Chaque enfant doit être instruit dans les arts et métiers, conformément à des textes sacrés explicites, et cela jusqu'au niveau souhaité. C'est la raison pour laquelle, dans chaque cité et dans chaque village, doivent être créés des établissements scolaires, et chaque enfant de cette cité ou de ce village doit entreprendre des études jusqu'au niveau nécessaire.
(*"Sélections des Écrits de 'Abdu'l-Bahá"* (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1983), paragraphe 109.1)

[17] Ô toi, fils du Royaume! Toute chose est profitable si elle s'accompagne de l'amour de Dieu et, sans son amour, toute chose est nuisible et agit comme un voile entre l'homme et le Seigneur du Royaume. Lorsque son amour est

présent, chaque amertume se fait douceur et chaque générosité procure un plaisir bénéfique. Une mélodie douce à l'oreille, par exemple, apporte l'esprit même de la vie au cœur amoureux de Dieu, mais souille de luxure une âme absorbée par les désirs des sens.

("Sélections des Écrits de 'Abdu'l-Bahá" (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1983), paragraphe 154.3)

[18] Ô toi, oiseau dont le chant est si plaisant! Nous avons lu ton petit recueil de très jolis poèmes. Ce fut une source de joie, car c'est un hymne spirituel et une mélodie de l'amour de Dieu.

Continue aussi longtemps que tu peux à chanter cette mélodie dans les assemblées des bien-aimés; puissent ainsi les esprits trouver repos et joie et se mettre à l'unisson de l'amour de Dieu. Lorsque l'éloquence de l'expression, la beauté du sens et la douceur de la composition s'unissent à de nouvelles mélodies, l'effet est vraiment grand, surtout s'il s'agit de l'hymne des versets sur l'unité et des chants à la louange du Seigneur de Gloire.

Fais de ton mieux pour composer de beaux poèmes qui soient chantés sur une musique céleste; puisse alors leur beauté toucher les esprits et laisser leur empreinte dans le cœur de ceux qui écoutent.

(Publié dans "Tablets of 'Abdu'l-Bahá Abbás", (New York: Bahá'í Publishing Committee, 1930), vol. I, p. 59)

[19] Ô toi l'honorable! Remercie Dieu d'avoir appris la musique et la mélodie, de chanter d'une voix plaisante la glorification et la louange de l'Éternel, du Vivant. Je prie Dieu que tu puisses appliquer ce talent à la prière et à la supplication, afin d'éveiller les âmes, d'attirer les cœurs et que tous s'embrasent du feu de l'amour de Dieu!

("Tablets of 'Abdu'l-Bahá Abbás", vol. III, p. 512)

[20] Au premier rang dans la perception du monde de la nature est la perception de l'âme douée de raison; par cette perception et cette faculté, tous les hommes sont égaux, qu'ils soient négligents, attentifs, croyants ou mécréants.

Dans l'œuvre de Dieu, cette âme douée de raison embrasse et dépasse les autres créatures. Comme elle est plus noble et plus élevée, elle englobe les choses. Le pouvoir de l'âme douée de raison peut découvrir la réalité des choses, comprendre les particularités des créatures et pénétrer les mystères des existences. Toutes ces sciences, ces connaissances, ces arts, ces merveilles, ces institutions, ces découvertes, ces entreprises proviennent des facultés de l'âme douée de raison.

(Publié dans "Les leçons de Saint-Jean-d'Acre" (Presses Universitaires de France, 1954), chapitre LVIII, p. 223)

EXTRAITS DE DISCOURS DE 'ABDU'L-BAHA

[21] Quelle merveilleuse assemblée que voilà! Ce sont là les enfants du Royaume. La mélodie et les paroles du chant que nous venons d'entendre

étaient très belles. L'art musical est divin et efficace. C'est la nourriture de l'âme et de l'esprit. Le pouvoir et le charme de la musique élèvent l'esprit de l'homme. Elle a une emprise et un effet merveilleux sur le cœur des enfants, car ils ont le cœur pur, et les mélodies ont sur eux une grande influence. Les talents cachés dont sont dotés les cœurs de ces enfants trouveront leur expression à travers la musique. Il faut donc vous efforcer de les rendre compétents; apprenez-leur à chanter avec excellence et avec de l'effet. Il incombe à chaque enfant d'avoir quelques connaissances en musique, car si on ne connaît rien de cet art, on ne peut pas vraiment apprécier les mélodies instrumentales et vocales. Il est de même nécessaire de l'enseigner dans les écoles pour qu'elle vivifie et grise le cœur et l'âme des élèves, et illumine leur vie de joie.

(Publié dans "The Promulgation of Universal Peace: Talks Delivered by 'Abdu'l-Bahá during his visit to the United States and Canada in 1912", rev. ed. (Wilmette: Bahá'í Publishing Trust, 1982), p. 52)

[22] Un acteur mentionnait l'art dramatique et son influence. "L'art dramatique est de la plus grande importance" dit 'Abdu'l-Bahá. "Il a eu un grand pouvoir éducatif dans le passé; il l'aura encore." Il raconta que, lorsqu'il était enfant, il assista au Mystère de la trahison et de la passion de 'Alí, et cela l'affecta tellement qu'il pleura et ne put dormir pendant de nombreuses nuits.

(Publié dans "'Abdu'l-Bahá in London: Addresses and Notes of Conversations" (Oakham: Bahá'í Publishing Trust, 1987), p. 93)

[23] 'Abdu'l-Bahá dit... : "Tout art est un don de l'Esprit saint. Lorsque cette lumière traverse l'esprit d'un musicien, elle se manifeste par de merveilleuses harmonies. De même, quand elle brille à travers l'esprit d'un poète, elle se traduit en poésie et prose poétique admirables. Lorsque la Lumière du Soleil de Vérité inspire l'esprit d'un peintre, il produit de merveilleuses peintures. Ces dons remplissent leur plus haute fonction, lorsqu'ils glorifient Dieu."

(Lady Bloomfield, "The Chosen Highway", (Wilmette: Bahá'í Publishing Trust, 1954), p. 167)

[24] Il est naturel que le cœur et l'esprit éprouvent du plaisir et de la joie pour tout ce qui présente symétrie, harmonie et perfection. Par exemple: une belle maison, un jardin bien dessiné, une ligne symétrique, un mouvement gracieux, un livre bien écrit, des vêtements agréables--en fait, tout ce qui est imprégné de grâce ou de beauté réjouit le cœur et l'esprit--par conséquent, il n'y a aucun doute qu'une belle voix procure un immense plaisir.

(Paroles de 'Abdu'l-Bahá a Mme Mary L. Lucas, citées dans "A Brief Account of My Visit to Acca" (Chicago: Bahá'í Publishing Society, 1905), pp. 11-14)

EXTRAITS DES ECRITS DE SHOGHI EFFENDI

[25] Une telle vie chaste et sainte, avec ses implications de modestie, de pureté, de sobriété, de décence et de pureté de pensée n'implique rien de

moins que l'exercice de la modération dans tout ce qui se rapporte aux habits, aux distractions, au langage et à toute occupation artistique et littéraire. Elle demande une vigilance journalière dans le contrôle des désirs sensuels et des inclinations corrompues. Elle réclame l'abandon d'une conduite frivole avec son attachement excessif aux plaisirs futiles et souvent mal dirigés. Elle demande une abstinence totale des boissons alcoolisées, de l'opium et de pareilles drogues entraînant l'accoutumance. Elle condamne la prostitution de l'art et de la littérature (6), les pratiques du nudisme et du concubinage, l'infidélité dans les rapports conjugaux et toutes sortes de promiscuité, de familiarités faciles et de vices sexuels. Elle ne peut consentir aucun compromis envers les théories, les normes, les habitudes et les excès d'un âge décadent. Non, elle cherche plutôt à démontrer, par la force dynamique de son exemple, le caractère pernicieux de telles théories, la fausseté de telles normes, le manque de sincérité de telles revendications, la perversité de telles habitudes et le sacrilège de tels excès.
(Publié dans "L'Avènement de la justice divine" (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1973), pp. 43-44)

EXTRAITS DE LETTRES ECRITES AU NOM DE SHOGHI EFFENDI

[26] Shoghi Effendi souhaite que j'accuse réception de votre lettre datée du 27 octobre 1931, ainsi que de la composition musicale "L'Étranger solitaire" envoyée par l'intermédiaire de... Il espère sincèrement qu'à mesure que la Cause se développera et que des personnes de talent se rangeront sous sa bannière, celles-ci commenceront à incarner dans l'art l'esprit divin qui anime leur âme. Chaque religion a fait naître une certaine forme d'art--attendons de voir quelles merveilles cette Cause va engendrer. Un esprit aussi glorieux devrait également donner naissance à un art glorieux. Le Temple, dans toute sa beauté, n'est que le premier rayon d'une aube naissante; l'avenir verra des réalisations encore plus merveilleuses.
(11 décembre 1931, à un individu)

[27] Il souhaite lancer une nouvelle section dans "The Bahá'í World" consacrée entièrement aux poèmes écrits par des bahá'ís. Même s'il s'agit d'un modeste début, cela inaugure de grandes réalisations futures. Shoghi Effendi souhaite par là encourager ceux qui ont du talent à exprimer le merveilleux esprit qui les anime. Nous avons besoin de poètes et d'écrivains pour la Cause et c'est là certainement un bon moyen de les encourager. Certains de ces poèmes sont écrits par de très jeunes gens et pourtant ils sonnent si justes et expriment des pensées telles qu'on ne peut que s'arrêter et admirer. En Perse, la Cause a engendré des poètes dont même des non-bahá'ís reconnaissent la grandeur. Nous espérons que d'ici peu de telles personnes se lèveront aussi en Occident.
(2 janvier 1932, à un individu)

[28] Il est certain que la diffusion de l'esprit de Bahá'u'lláh inaugurera une ère nouvelle dans l'art et la littérature. Alors qu'auparavant la forme était parfaite mais sans esprit, on trouvera maintenant un esprit glorieux incarné dans une forme infiniment améliorée par le génie revivifié du

monde.

(3 avril 1932, à un individu)

[29] Shoghi Effendi souhaite que j'accuse réception de votre lettre du 18 mai 1932. Il est très content de savoir que vous avez aimé "La Chronique de Nabil", car sa plus grande récompense est de voir que cet ouvrage, qui lui a coûté beaucoup de labeur et de souci, aide les amis à comprendre, mieux et plus profondément, l'esprit qui anime ce Mouvement, ainsi que la vie exemplaire de ces âmes héroïques qui l'ont introduit dans le monde.

Le Gardien espère sincèrement que la lecture de ce livre incitera les amis à être plus actifs et à faire davantage de sacrifices, qu'ils auront une compréhension plus profonde de cette Cause dont l'expansion et la victoire finale sont confiées à leurs soins. Comme l'ont fait remarquer certains qui ont lu le livre, on ne peut pas se familiariser avec ces vies et ne pas être inspiré à suivre leur chemin.

Il est certainement vrai que l'esprit de ces âmes héroïques poussera de nombreux artistes à donner ce qu'ils ont de meilleur. Ce sont de telles vies qui ont, par le passé, inspiré les poètes et guidé le pinceau des artistes.
(20 juin 1932, à un individu)

[30] La nouvelle du succès de "Pageant of the Nations" [Le Défilé des Nations], dont vous êtes le producteur, a beaucoup intéressé Shoghi Effendi. Il espère sincèrement que tous les spectateurs ont été inspirés par le même esprit qui vous a animé lorsque vous avez monté ce spectacle.

C'est par de telles représentations que nous pouvons amener le plus grand nombre de gens à s'intéresser à l'esprit de la Cause. Le jour viendra où son esprit et son enseignement étant présentés sur scène, sous forme d'œuvres artistiques et littéraires, la Cause se répandra comme un feu de forêt. En effet, pour la majorité, l'art a une plus grande capacité d'éveiller les sentiments nobles que la froide rationalisation.

Il nous suffit d'attendre quelques années pour voir comment l'esprit insufflé par Bahá'u'lláh trouvera son expression dans l'œuvre des artistes. Ce que vous et certains autres bahá'ís essayez de réaliser ne sont que de faibles lueurs qui précèdent la resplendissante lumière d'un matin glorieux. Nous ne pouvons pas encore évaluer le rôle que la Cause est destinée à jouer dans la vie de la société. Il faut lui donner du temps. La matière que cet esprit doit modeler est trop grossière et indigne, mais elle finira par céder et la Cause de Bahá'u'lláh se révélera dans toute sa splendeur.

(10 octobre 1932, à un individu)

[31] Le Gardien apprécie les hymnes que vous composez avec tant de beauté. Ils contiennent certainement les réalités de la Foi et vous aideront sûrement la transmettre le message aux jeunes. C'est la musique qui nous aide à toucher l'esprit humain; c'est un outil important qui nous aide à communiquer avec l'âme. Le Gardien espère que, par ce moyen, vous

transmettez le message aux autres et attirerez leurs cœurs.

(15 novembre 1932, à un individu)

[32] Lorsque Bahá'u'lláh parlait des "sciences qui commencent et finissent par des mots", il faisait référence essentiellement aux traités et commentaires théologiques qui encombrant l'esprit humain plutôt qu'ils ne l'aident à atteindre la vérité. Les étudiants consacraient leur vie à étudier mais cela ne les menait à rien. Bahá'u'lláh n'a certainement jamais eu l'intention d'inclure dans cette catégorie l'art d'écrire des histoires; et la dactylographie aussi bien que la sténographie sont deux talents très utiles et fort nécessaires dans notre vie sociale et économique actuelle.

Ce que vous pourriez, et devriez faire, c'est utiliser vos histoires de sorte qu'elles deviennent une source d'inspiration et de conseil pour ceux qui les lisent. Avec un tel moyen à votre disposition, vous pouvez diffuser l'esprit et les enseignements de la Cause; vous pouvez mettre en évidence les maux qui existent dans la société, ainsi que la manière d'y remédier. Si vous possédez un réel talent pour l'écriture, vous devez le considérer comme un don de Dieu et vous efforcer de l'utiliser pour améliorer la société.

(30 novembre 1932, à un individu)

[33] Votre poème dédié à Nabil m'a profondément touché... Je serais également heureux de recevoir d'autres poèmes écrits par votre plume talentueuse sur n'importe quelle phase ou épisode retracé dans le récit immortel de Nabil. Vous rendez à la Cause des services uniques et remarquables. Soyez heureux et persévérez dans vos nobles efforts. (6 août 1933, écrit par Shoghi Effendi lui-même, ajouté à une lettre écrite en son nom à un individu)

[34] Quant à la question principale que vous avez soulevée concernant le chant d'hymnes dans les réunions bahá'íes: il me demande de vous assurer qu'il n'y voit absolument aucune objection. La musique est sans aucun doute une importante composante de toutes les rencontres bahá'íes. Le Maître lui-même a souligné son importance. Mais en cela comme en toute chose, les amis ne devraient pas dépasser les limites de la modération, et faire très attention de préserver le caractère strictement spirituel de toutes leurs rencontres. La musique doit conduire à la spiritualité, et dans la mesure où elle crée une telle atmosphère, on ne peut aucunement s'y opposer.

Cependant, il est extrêmement important de faire clairement la distinction entre le chant d'hymnes composés par les croyants et celui des Paroles sacrées.

(17 mars 1935, à un individu)

[35] Quant à votre question de savoir s'il est approprié d'adapter pour la scène des épisodes de l'histoire bahá'íe: le Gardien approuverait certainement et il encouragerait même les amis à entreprendre de telles activités littéraires qui, sans aucun doute, peuvent être extrêmement précieuses pour l'enseignement. Ce qu'il souhaite que les croyants évitent,

c'est de mettre en scène les personnes du Báb, de Bahá'u'lláh et de 'Abdu'l-Bahá, c'est-à-dire d'en faire des figures théâtrales, des personnages de scène. Comme déjà indiqué, il pense que cela serait tout à fait irrespectueux. Le simple fait de les représenter sur scène constitue un manque de respect qui ne peut être en aucun cas compatible avec le rang hautement exalté qui est le leur. Il serait préférable de mettre en scène leurs disciples pour transmettre et rapporter leur message ou leurs propres paroles.

(25 juillet 1935, à un individu)

[36] Le Gardien fut également très heureux d'apprendre que vous vous intéressez beaucoup à la musique et que vous souhaitez servir la Foi par ce moyen. Bien que nous ne soyons maintenant qu'au tout début de l'art bahá'í, les amis qui s'estiment doués dans ces domaines devraient néanmoins s'efforcer de développer et de cultiver leurs talents et, à travers leurs œuvres, refléter, même de manière inadéquate, l'Esprit divin que Bahá'u'lláh a insufflé dans le monde.

(4 novembre 1937, à un individu)

[37] ...vous soulevez la question de savoir quelle sera la source d'inspiration des musiciens et compositeurs bahá'ís: la musique du passé ou le Verbe? Alors que la culture bahá'íe n'est qu'à ses débuts, il ne nous est pas possible de prévoir quelles formes et caractéristiques prendront les arts du futur sous l'inspiration de cette nouvelle et puissante Révélation. Tout ce dont nous pouvons être sûrs c'est qu'ils seront merveilleux; comme chaque religion a donné naissance à une culture qui a fleuri sous différentes formes, on peut s'attendre à ce qu'il en soit de même pour notre Foi bien-aimée. Il est pour le moment prématuré d'essayer d'appréhender ce que seront ces arts.

(23 décembre 1942, à un individu)

[38] La musique, un art parmi d'autres, est un développement naturel dans toute culture, et le Gardien ne pense pas qu'il faille cultiver une "musique bahá'íe" pas plus que nous essayons de développer une école de peinture ou d'écriture bahá'íe. Les croyants sont libres de peindre, d'écrire et de composer en fonction de leurs talents. Si quelqu'un compose une musique en y incorporant les Écrits sacrés, les amis sont libres de s'en servir, mais il ne faudrait jamais considérer que c'est une obligation d'avoir une telle musique dans les réunions bahá'íes. Plus les amis s'écarteront de toutes formes établies, mieux ce sera, car ils doivent réaliser que la Cause est absolument universelle, et ce qui pourrait sembler être un ajout superbe à leur façon de célébrer une Fête des dix-neuf jours, etc., pourrait peut-être sonner désagréablement aux oreilles de personnes d'un autre pays et vice versa. Tant qu'on fait de la musique pour la musique, c'est très bien, mais on ne devrait pas la considérer comme de la musique bahá'íe.

(20 juillet 1946, à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[39] ...Il désire attirer l'attention de votre Assemblée sur un sujet très important, celui du Plus Grand Nom. Pour les Occidentaux, dont l'œil n'est

pas formé à l'art de la calligraphie (l'art le plus développé en Orient), pratiquement chaque Plus Grand Nom, s'il incorpore les éléments saillants, est le Plus Grand Nom. Mais un Oriental peut le considérer comme une monstruosité... Ce qui doit être respecté ce sont les proportions exactes. On ne doit pas agrandir le Plus Grand Nom ni en longueur ni en largeur pour l'insérer dans un espace oblong ou circulaire.

(22 décembre 1948, à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[40] Ce fut un Canadien, de souche française, qui, par sa vision et son talent, contribua à concevoir le premier Mashriqu'l-Adhkár de l'Occident et à en dessiner les détails, constituant ainsi la première tentative, aussi rudimentaire soit-elle, d'exprimer la beauté que l'art bahá'í, dans sa plénitude, dévoilera aux yeux du monde.

(1er mars 1951, post-scriptum de Shoghi Effendi sur une lettre écrite en son nom à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[41] La musique est un art parmi d'autres, et les Prophètes de Dieu n'enseignent pas les arts; mais l'immense impulsion culturelle que la religion donne à la société fait naître peu à peu de nouvelles et merveilleuses formes d'art. On peut le voir dans les différents styles d'architecture et de peinture associés aux civilisations chrétienne, musulmane, bouddhiste et autres. La musique, elle aussi, s'est développée en tant qu'expression populaire.

Nous croyons qu'à l'avenir, lorsque l'esprit bahá'í aura pénétré le monde et profondément changé la société, il aura une influence sur la musique; mais il n'existe pas de musique bahá'íe en tant que telle. Tout ce que nous disent les Écrits sur la musique c'est qu'elle peut influencer très profondément le cœur et l'âme de l'homme, et l'ennoblir au plus haut point.

(3 février 1952, à un individu)

[42] En ce qui concerne les sujets que vous soulevez dans votre lettre, il n'y a rien dans les enseignements qui s'oppose à la danse, mais les amis devraient se rappeler que la norme établie par Bahá'u'lláh est la modestie et la chasteté. L'ambiance des discothèques modernes, où les gens fument et boivent tant et sont dans une telle promiscuité, est très mauvaise, mais les danses décentes ne comportent en elles-mêmes rien de mal. Il n'y a certainement aucun mal à pratiquer la danse classique ou à apprendre la danse à l'école. Il n'y a aucun mal non plus à jouer dans des pièces de théâtre, ou dans des films de cinéma. Ce qui est néfaste de nos jours, ce n'est pas l'art en lui-même mais la corruption qui malheureusement accompagne souvent ces arts. En tant que bahá'ís, nous n'avons à éviter aucun de ces arts, mais ce sont les actes et l'ambiance qui vont parfois de pair avec ces professions qu'il nous faut éviter.

(30 juin 1952, à un individu)

EXTRAITS DE LETTRES ECRITES PAR ET AU NOM DE LA MAISON UNIVERSELLE DE JUSTICE

[43] La publicité devrait elle-même être bien conçue, digne et révérencieuse. Une approche tapageuse peut réussir au départ à attirer

beaucoup d'attention à la Cause mais produire finalement une certaine aversion qui exigerait d'énormes efforts pour la vaincre. Le critère de dignité et de révérence établi par le bien-aimé Gardien devrait toujours être observé, surtout dans les domaines de la musique et du théâtre; et il ne faudrait pas utiliser inconsidérément des photographies du Maître. Cela ne veut pas dire que les activités des jeunes, par exemple, devraient être restreintes; il est possible d'être exubérant sans pour cela manquer de respect ou porter atteinte à la dignité de la Cause.

(2 juillet 1967, par la Maison Universelle de Justice à toutes les Assemblées Spirituelles Nationales)

[44] ...nous pensons qu'il vous sera utile de savoir que des chants qui ont pour paroles les Écrits fondamentaux du Báb, de Bahá'u'lláh ou de 'Abdu'l-Bahá conviennent tout à fait pour la partie spirituelle de la Fête. Les chants persans, issus d'une tradition différente, entrent bien dans cette catégorie; c'est une façon de mettre en musique la Parole sacrée, et chaque personne qui chante le fait d'une manière qui reflète son sentiment et sa compréhension des paroles qu'elle prononce. Quant aux chansons dont les paroles sont poétiques et composées par des personnes autres que les Figures de la Foi, elles peuvent être souhaitables mais à leur juste place...

Étant donné que l'esprit de nos réunions est tellement influencé par le ton et la qualité de nos prières, par notre perception et notre compréhension de la Parole de Dieu pour ce jour, nous souhaiterions que vous encouragiez dans vos communautés l'expression de l'esprit humain la plus belle possible, à travers la musique parmi d'autres modes d'expression.

(22 février 1971, par la Maison Universelle de Justice à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[45] Vous avez raison de penser qu'il est interdit de représenter le Báb et Bahá'u'lláh dans des œuvres d'art. Le Gardien a clairement dit que cette interdiction s'applique à toutes les Manifestations de Dieu; on peut utiliser des photographies ou des reproductions de portraits du Maître dans des livres, mais on ne doit pas essayer de le représenter dans des œuvres théâtrales ou autres, ou il serait l'un des personnages. Toutefois, rien n'empêche que de telles Figures saintes soient représentées de façon symbolique, pourvu que cela ne devienne pas un rituel et que le symbole utilisé ne soit pas irrévérencieux.

(3 décembre 1972, par la Maison Universelle de Justice à un individu)

[46] Il est tout à fait vrai que certains artistes tels que Mark Tobey et d'autres ont sans aucun doute été inspirés et influencés par leur amour pour la Révélation de Bahá'u'lláh, mais il est bien trop tôt dans la Dispensation bahá'íe pour parler de l'influence de la Foi sur les arts en général. En effet, le bien-aimé Gardien lui-même a indiqué qu'il n'existe pas encore d'art bahá'í en tant que tel, bien qu'il ne fasse aucun doute, d'après certains écrits, que l'on peut s'attendre à voir à l'avenir une merveilleuse floraison d'arts nouveaux et magnifiques.

(17 janvier 1973, par la Maison Universelle de Justice à une Assemblée

Spirituelle Nationale)

[47] Le bien-aimé gardien a clairement dit que la floraison des arts qui résulte d'une révélation divine ne se produit qu'au bout d'un certain nombre de siècles. La Foi bahá'íe propose au monde la reconstruction complète de la société humaine, une reconstruction d'une telle portée que toutes les révélations du passé l'ont attendue avec impatience et qu'elle a été décrite comme étant l'établissement du Royaume de Dieu sur terre. La nouvelle architecture à laquelle cette révélation donnera naissance ne s'épanouira pas d'ici de nombreuses générations. Nous ne sommes maintenant qu'au début de ce grand processus.

Nous traversons actuellement une période de troubles et de bouleversements. L'architecture, comme tous les arts et toutes les sciences, connaît un développement très rapide; il suffit de considérer les changements qui ont eu lieu au cours de ces dernières décennies pour avoir une idée de ce qui va probablement se passer dans les toutes prochaines années. Certains édifices modernes ont, sans aucun doute, des qualités de grandeur et ils dureront, mais beaucoup de ce qui se construit actuellement peut, d'ici quelques générations, devenir démodé et paraître laid. L'architecture moderne, autrement dit, peut être considérée comme un nouveau développement dans sa phase primitive.

(18 juillet 1974, par la Maison Universelle de Justice à un individu)

[48] La Maison de Justice pense qu'au stade actuel du développement de la Foi, sa responsabilité première est de préparer et de poursuivre des plans d'enseignement destinés à réaliser les objectifs établis dans les Tablettes du Plan divin de 'Abdu'l-Bahá, et que les théories sur les arts et les sciences devraient être élaborées sous les auspices de ceux qui sont versés et experts dans ces domaines.

(25 janvier 1977, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[49] L'interdiction de représenter la Manifestation de Dieu en peinture, en dessin ou au théâtre s'applique à toutes les Manifestations de Dieu. Les dispensations du passé nous ont, bien entendu, laissé de grandes et merveilleuses œuvres d'art, dont beaucoup ont représenté les Manifestations de Dieu dans un esprit de respect et d'amour. Dans cette Dispensation cependant, la maturité plus grande de l'humanité et la conscience plus aiguë de la relation entre la Manifestation suprême et ses serviteurs nous permettent de comprendre l'impossibilité de représenter la Personne de la Manifestation de Dieu, sous quelque forme humaine que ce soit, qu'il s'agisse de représentation picturale ou théâtrale, ou de sculpture. C'est en énonçant cette interdiction bahá'íe, que le bien-aimé Gardien a précisé cette impossibilité.

(9 mars 1977, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[50] Les mêmes forces destructrices perturbent également l'équilibre politique, économique, scientifique, littéraire et moral du monde et détruisent les plus beaux fruits de la civilisation actuelle... Même la

musique, l'art et la littérature, qui sont censés représenter et inspirer les sentiments les plus nobles et les aspirations les plus hautes, et qui devraient être une source de réconfort et de tranquillité pour les âmes troublées, se sont écartés du droit chemin et se font maintenant le miroir des cœurs souillés de cet âge désorienté, sans principes ni ordre. (10 février 1980, par la Maison Universelle de Justice aux bahá'ís iraniens dans le monde; publié dans "Messages from the Universal House of Justice 1963-1986" (Wilmette: Bahá'í Publishing Trust, 1996), p. 435)

[51] D'une manière générale, des œuvres de fiction dont les auteurs espèrent qu'elles aideront à promouvoir la connaissance de la Cause de Dieu, rempliront mieux cet objectif si elles ont pour toile de fond des événements spécifiques ou des processus en développement au sein de la Cause de Dieu, et si elles ne servent pas à représenter en tant que tels les événements historiques eux-mêmes et les personnages qui y ont pris part. Les événements réels et les personnages réels sont tellement plus convaincants que n'importe quel récit fictif. A cet égard, le secrétaire du Gardien a écrit en son nom (7) :

Il ne recommanderait pas d'avoir recours à la fiction comme moyen d'enseignement; la situation du monde est trop critique pour se permettre de tarder à leur donner tels quels les enseignements associés au nom de Bahá'u'lláh. Mais tout moyen approprié de présenter la Foi pour attirer tel ou tel groupe est certainement digne d'effort, vu que nous désirons enseigner la Cause à tous les hommes, de toutes conditions sociales, de toutes mentalités.

(23 septembre 1980 au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[52] La Maison Universelle de Justice a bien reçu votre lettre... concernant l'art, et nous a demandé de vous féliciter d'avoir comme projet d'utiliser vos talents artistiques pour exprimer l'esprit des enseignements de Bahá'u'lláh. Elle vous encourage vivement dans cette entreprise...

Pour répondre à votre demande de conseils sur les meilleures façons d'aborder les artistes pour leur enseigner la Foi, on peut dire qu'en plus de ces méthodes qui attirent généralement les gens, les artistes seront sensibles à l'art. Lorsque les enseignements sublimes de la Foi se reflèteront dans des œuvres d'art, le cœur des gens, y compris celui des artistes, sera touché. Une citation des Écrits sacrés ou une description de l'œuvre d'art dans sa relation avec les Écrits peut faire comprendre au spectateur la source de cette attraction spirituelle et l'amener à étudier davantage la Foi.

(21 juillet 1982, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[53] Comme la société bahá'íe évolue et se compose de gens de nombreuses origines culturelles et de goûts divers, chacun avec sa conception de ce qui est esthétiquement acceptable et plaisant, les bahá'ís doués pour la musique, le théâtre et les arts plastiques sont libres d'exercer leurs talents d'une façon qui servira la Cause de Dieu. Ils ne devraient pas se

laisser troubler par le manque d'appréciation de divers croyants. Au contraire, sachant combien les Écrits de la Foi mettent l'accent sur la musique et l'expression artistique... ils devraient poursuivre leurs efforts artistiques en rendant grâce à Dieu d'avoir fait des arts de puissants instruments au service de la Cause, des arts qui, avec le temps, porteront leurs fruits.

(9 août 1983, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[54] Nous avons bien reçu votre lettre... demandant des conseils à propos de la représentation visuelle des personnages liés à l'âge héroïque de la Foi. La Maison Universelle de Justice souhaite que vous sachiez que rien dans les instructions du Gardien ou celles de la Maison de Justice,... n'interdit aux artistes... de représenter graphiquement des Lettres du Vivant dans des cadres historiquement exacts ou participant à des événements qui le sont aussi. Bien entendu, en plus de l'exactitude, il est important de préserver la dignité des personnages représentés.

(5 octobre 1983, au nom de la Maison Universelle de Justice à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[55] L'architecture, comme tous les aspects de notre civilisation, traverse actuellement une période de développement rapide, les goûts changeant d'une décennie à l'autre. Personne ne peut savoir de façon certaine si un édifice bâti aujourd'hui dans un style moderne paraîtra encore beau aux yeux des gens dans cinquante ans. Pour le Centre administratif mondial de la Foi, le Bien-Aimé Gardien a donc choisi le style d'architecture grec classique. C'est un style mûr, très beau, qui dure depuis quelque 2000 ans. Il ne serait pourtant pas correct d'en déduire que l'architecture bahá'íe se caractérise par les styles grecs classiques.

(3 septembre 1984, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[56] Rejetant les perspectives avilissantes de la médiocrité, qu'ils gravissent les hauteurs de l'excellence dans tout ce à quoi ils aspirent. Puissent-ils se résoudre à rehausser l'atmosphère même dans laquelle ils évoluent, que ce soit dans les salles de classe ou les amphithéâtres, dans leur travail, leurs loisirs, leurs activités bahá'íes ou leurs services sociaux.

En effet, qu'ils accueillent avec confiance les défis qui les attendent. Imprégnés de cette excellence et avec une humilité correspondante, avec ténacité et un sens du service rendu avec amour, les jeunes d'aujourd'hui doivent s'efforcer d'atteindre les premiers rangs des professions, des métiers, des arts et des artisanats qui sont indispensables pour faire avancer l'humanité--ceci afin d'assurer que l'esprit de la Cause illumine tous ces importants domaines de l'activité humaine. De plus, tout en cherchant à maîtriser les concepts unificateurs et les technologies qui, dans cette ère de communications, ne cessent d'évoluer, ils peuvent, ils doivent en fait, s'assurer également de transmettre aux futures générations ces techniques qui sauvegarderont les réalisations merveilleuses et indispensables du passé. La transformation qui doit se faire dans le fonctionnement de la société

dépendra certainement dans une grande mesure de l'efficacité avec laquelle les jeunes se prépareront pour le monde qu'ils hériteront.

(8 mai 1985, par la Maison Universelle de Justice à la jeunesse bahá'íe du monde)

[57] La Maison de Justice souhaite vous encourager à écrire votre livre, mais vous rappelle que le Gardien a clairement indiqué qu'en ce tout début de la Dispensation, il n'existe pas d'art, de musique, d'architecture ou de culture qui soient bahá'ís. Sans aucun doute ils apparaîtront à l'avenir comme le résultat naturel d'une civilisation bahá'íe. Les prédilections du Gardien dans ces domaines ne devraient jamais être considérées comme la base de ces futurs développements. Comme l'indiqua clairement son rejet du plan proposé pour le Temple de Kampala... il ne pensait pas que la tendance moderne qui prévalait en architecture à son époque convenait pour une Maison d'adoration bahá'íe, mais cela ne veut en aucun cas dire qu'il instituait un style qui lui était propre. Son choix du style classique pour les édifices sur le Mont Carmel tenait, selon Amatu'l-Bahá Rúhíyyih Khánúm, à sa beauté, au fait qu'il convenait aux lieux et qu'il avait résisté à l'épreuve du temps.

Vous devriez donc prendre soin de ne pas indiquer ou laisser supposer que le Gardien a établi les bases des formes artistiques bahá'íes. Il a créé des jardins et des bâtiments magnifiques en utilisant ce qui était disponible et, dans le cas de la superstructure du Mausolée du Báb, il engagea des experts capables de concevoir, sous sa direction, des plans appropriés.

(23 juin 1985, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[58] S'agissant de la musique et des beaux-arts, vous êtes, bien entendu, libres de les inclure dans le programme d'étude des écoles bahá'íes. De nombreuses autres Assemblées nationales, connaissant bien les Écrits bahá'ís concernant la musique et les arts, incorporent les méthodes et le matériel qu'ils trouvent disponibles à ce stade du développement de la communauté bahá'íe. Beaucoup de travail reste encore à faire par des enseignants dévoués et talentueux pour encourager, recueillir et publier la musique de valeur qui émerge actuellement dans le monde bahá'í, et l'utiliser systématiquement dans les écoles...

D'après nos enseignements, il faut encourager la musique et les arts qui ajoutent infiniment à la vitalité et à l'esprit de la communauté. La Maison de Justice apprécie les idées et les efforts de votre Assemblée et ne vous oublie pas dans ses prières.

(20 août 1985, au nom de la Maison Universelle de Justice à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[59] En ce qui concerne l'usage du symbolisme dans l'art, les extraits suivants de lettres écrites par la Maison Universelle de Justice à deux personnes vous fourniront peut-être la réponse que vous recherchez:

Nous ne voyons aucune objection à ce que des phénomènes naturels soient utilisés comme symboles pour illustrer l'importance des trois Figures centrales de la Foi, des lois bahá'íes, et de l'administration bahá'íe; et

nous comprenons également que l'utilisation de symboles visuels convient pour exprimer des concepts abstraits.

(29 juillet 1971)

Vous avez raison de penser qu'il est interdit de représenter le Báb et Bahá'u'lláh dans des œuvres d'art. Le Gardien a clairement dit que cette interdiction s'applique à toutes les Manifestations de Dieu; on peut utiliser des photographies ou des reproductions de portraits du Maître dans des livres, mais on ne doit pas essayer de le représenter dans des œuvres théâtrales ou autres, où il serait l'un des personnages. Toutefois, rien n'empêche que de telles Figures saintes soient représentées de façon symbolique, pourvu que cela ne devienne pas un rituel et que le symbole utilisé ne soit pas irrévérencieux.

(3 décembre 1972)

Vous donnez parfois une description écrite détaillée des symboles que vous utilisez dans vos peintures. Une telle pratique inaugurerait un mode d'interprétation excessif des concepts bahá'ís et finirait par déprécier vos efforts artistiques au lieu de les mettre en valeur. Le symbolisme est la matière même de l'art, mais les artistes interprètent rarement les symboles qu'ils utilisent, laissant ceux qui regardent leurs œuvres tirer leurs propres conclusions, parfois sans d'autres allusions que celles qui sont données dans le titre de ces œuvres.

L'artiste a la prérogative d'intituler son œuvre comme il le désire; la seule objection serait l'utilisation d'un titre irrévérencieux pour une œuvre voulant représenter un sujet bahá'í.

Quant à votre question concernant la réalisation par un artiste "d'un tableau qui est une enluminure contemporaine d'un passage des Écrits sacrés", la Maison de Justice pense que les artistes qui veulent créer des calligraphies variées des Écrits sacrés ou du Plus Grand Nom ne devraient pas être inhibés par les institutions bahá'íes. Toutefois, de tels efforts devraient être de bon goût et ne pas donner lieu à des formes qui prêteraient au ridicule. Concernant le symbole utilisé couramment pour le Plus Grand Nom, la Maison de Justice conseille de faire très attention de représenter avec exactitude la calligraphie persane, car tout écart de la représentation admise peut perturber les croyants iraniens.

(23 février 1987, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[60] La règle formulée par la Maison de Justice dans le but de décourager la reproduction de photographies de tableaux du Maître à des fins de diffusion n'implique aucun jugement sur la qualité d'un tableau. Les portraits du Maître présentent des qualités artistiques très diverses et la Maison de Justice ne souhaite pas montrer de préférence pour l'un ou pour l'autre. Elle a plutôt choisi d'adopter cette règle générale afin d'assurer que les représentations de 'Abdu'l-Bahá soient traitées avec le respect qui se doit, et que des reproductions photographiques de peintures de mauvaise qualité ne soient pas distribuées.

Il existe une distinction importante entre la publication de photographies de peintures dans des livres et des magazines, qui n'est pas interdite car soumise à un certain jugement de la part de l'éditeur, et leur publication comme articles indépendants, qui n'est pas encouragée par la Maison de Justice.

Plus généralement, la Maison de Justice pense que l'un des grands défis pour les bahá'ís du monde entier, est de faire que les peuples du monde reprennent conscience de la réalité spirituelle. Notre conception du monde est fort différente de celle de la majorité des gens, dans la mesure où nous percevons la création comme englobant des entités spirituelles aussi bien que matérielles, et nous considérons que le monde où nous nous trouvons a pour but de servir d'instrument à notre progrès spirituel.

Cette conception a des implications importantes dans le comportement des bahá'ís et donne lieu à des pratiques tout à fait contraires à l'attitude qui prévaut dans la société dans son ensemble. L'une des vertus caractéristiques soulignées dans les Écrits bahá'ís est le respect de ce qui est sacré. Un tel comportement n'a pas de sens pour ceux qui ont une conception purement matérialiste du monde, tandis que de nombreux disciples des religions établies l'ont réduit à une série de rituels dépourvus de véritable sens spirituel.

Dans certains cas, les Écrits bahá'ís contiennent des indications précises sur la manière de montrer du respect pour des objets ou des endroits sacrés, par exemple: les restrictions concernant l'usage du Plus Grand Nom sur des objets, ou l'utilisation sans discernement de l'enregistrement de la voix du Maître. Dans d'autres cas, il est demandé aux croyants de s'efforcer d'acquérir une compréhension plus profonde du concept du sacré dans les enseignements bahá'ís, et de déterminer ainsi leur propre façon de se conduire par laquelle révérence et respect doivent être exprimés.

L'importance d'un tel comportement dérive du principe exprimé dans les Écrits bahá'ís, selon lequel l'extérieur a une influence sur l'intérieur.

Parlant du "peuple de Dieu", Bahá'u'lláh déclare:

Leur conduite extérieure n'est qu'un reflet de leur vie intérieure, et leur vie intérieure un miroir de leur conduite extérieure.

C'est dans ce contexte que la Maison Universelle de Justice souhaite que vous considériez les préoccupations exprimées ces dernières années. Les bahá'ís dotés de talent artistique sont dans la position unique, lorsqu'ils traitent de thèmes bahá'ís, d'utiliser leurs capacités de telle façon à dévoiler au genre humain l'évidence du renouveau spirituel que la Foi bahá'íe a apporté à l'humanité grâce à sa revitalisation du concept de révérence.

Les questions de liberté artistique n'entrent pas dans les considérations soulevées ici. Les artistes bahá'ís sont libres d'exercer leurs talents sur n'importe quel sujet qui les intéresse. Toutefois, il faut espérer qu'ils donneront l'exemple en redonnant à une société matérialiste le sens du

respect comme élément vital pour parvenir à la vraie liberté et au bonheur éternel.

(24 septembre 1987, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[61] La Maison de Justice est heureuse d'apprendre que vous réussissez dans votre profession. Elle vous conseille de considérer cette activité professionnelle dans le contexte du service à la Foi et la promotion du travail de proclamation et d'enseignement. Votre réussite dans la musique vous permettra de toucher un large éventail de personnes et finalement leur transmettre le message de Bahá'u'lláh en exprimant ses valeurs dans votre musique. A mesure que vos affaires se développeront, vous pourrez également établir des liens d'amitié précieux pour la Foi parmi les gens influents que vous rencontrerez. Ces considérations vous guideront dans la décision que vous devez prendre maintenant concernant la région où vous établir. Les artistes bahá'ís qui acquièrent éminence et renommée dans leur domaine, et qui continuent à se consacrer à la promotion de la Foi, peuvent rendre un service unique à la Cause maintenant que la curiosité du public pour les enseignements bahá'ís s'éveille graduellement.

(30 juin 1988, au nom de la Maison Universelle de Justice à deux individus)

[62] Il est permis d'utiliser des passages des Écrits sacrés comme textes destinés à être accompagnés de composition musicale ainsi que de répéter des versets ou des mots. Les citations suivantes donnent des précisions supplémentaires sur ces questions.

Par conséquent... mettez en musique les versets et les paroles divines afin qu'ils soient chantés dans les Assemblées et les réunions sur une mélodie très émouvante, et que le cœur des auditeurs vibre et s'élève vers le Royaume d'Abhá en supplication et en prière.

('Abdu'l-Bahá, "Bahá'í World Faith", p. 378) (8)

Sans aucun doute des prières et des passages des Tablettes, des "Paroles cachées", etc., seront appropriées, mais il ne pense pas qu'il convienne d'en abrégé quelque portion que ce soit, autrement dit, de laisser de côté certains passages d'un paragraphe ou d'une méditation et ainsi les raccourcir. (D'une lettre datée du 3 juillet 1949 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

En réponse à une question d'un croyant concernant des changements mineurs de mots par souci d'accent correct ou l'ajout d'un mot par souci de rime parfaite, le bien-aimé Gardien a déclaré ce qui suit:

Il est permis d'apporter de légers changements au texte des prières et je vous conseillerais de donner une forme musicale à la parole révélée elle-même, ce qui sera, je crois, extrêmement efficace. Je prierai pour que le Bien-Aimé vous inspire dans la réalisation de ce grand service pour sa Cause.

(Écrit par Shoghi Effendi lui-même dans une lettre datée du 8 avril 1931 écrite en son nom à un croyant)

Quant à la question d'accompagner les versets des Écrits bahá'ís de mélodies d'œuvres musicales existantes, en supposant que cela n'implique pas de restrictions légales ou de droits d'auteur, il faut garder à l'esprit qu'une telle musique peut conserver des associations avec le morceau original, que ce soit dans le texte ou dans l'esprit, et peut ne pas satisfaire l'exigence de traiter les Textes sacrés avec dignité et révérence.

(6 décembre 1989, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[63] Il n'y a aucune objection à ce qu'une prière soit interprétée sous forme de mouvement ou de danse si cela est fait dans l'esprit de révérence qui se doit, mais il serait préférable de ne pas lire le texte.

(4 janvier 1990, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[64] La Maison Universelle de Justice est heureuse d'apprendre vos activités d'enseignement et votre dévotion constante pour la Cause de Dieu en dépit des difficultés que vous rencontrez en tant que musicien. Concernant vos questions: les enseignements bahá'ís n'approuvent évidemment pas que les musiciens ou autres artistes soient maltraités, et les artistes ne sont pas non plus censés sacrifier leur libre-arbitre aux caprices ou même aux opinions bien arrêtées d'autres bahá'ís. Quant aux tensions et difficultés que vous rencontrez pour enseigner la Foi à travers la musique et en même temps satisfaire votre besoin d'indépendance financière, il est suggéré que ce sera à vous d'établir vos propres limites dans ce domaine. Nous trouvons, par exemple, les conseils suivants dans une lettre du 26 février 1933 écrite au nom de Shoghi Effendi à un croyant:

Les conseils que Shoghi Effendi vous a donnés concernant le partage de votre temps entre servir la Cause et vous occuper de vos autres obligations fut également donnés à bien d'autres amis à la fois par Bahá'u'lláh et par le Maître. Il s'agit d'un compromis entre les deux versets de "l'Aqdas", l'un stipulant qu'il incombe à chaque bahá'í de contribuer à la promotion de la Foi et l'autre que chaque âme doit s'adonner à une forme d'occupation qui profite à la société. Dans l'une de ses tablettes, Bahá'u'lláh dit que la forme de détachement la plus élevée en ce jour est d'avoir une profession et d'être financièrement autonome. Un bon bahá'í, par conséquent, est celui qui organise sa vie de telle sorte qu'il consacre son temps à la fois à ses besoins matériels et au service de la Cause.

(15 février 1990, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[65] Votre sincère désir d'utiliser le théâtre comme moyen de diffuser les principes de la Foi parmi les gens est louable; la Maison de Justice espère que vos efforts dévoués dans ce domaine seront pour vous une source de satisfaction et profiteront à la communauté. Toutefois, comme vous l'avez vous-même indiqué, vous êtes conscients des difficultés et des embûches éventuelles qu'impliquent les activités théâtrales bahá'íes en ce moment et dans le contexte d'intolérance qui règne dans votre pays. Pour ces raisons, il est primordial de ne pas produire de pièces de théâtre qui puissent susciter l'antipathie du public ou l'indignation d'extrémistes religieux.

(9 avril 1990, au nom de la Maison Universelle de Justice à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[66] ...les danses traditionnelles associées à l'expression d'une culture sont permises dans les centres bahá'ís. Toutefois, il faut garder à l'esprit que de telles danses traditionnelles ont généralement un thème sous-jacent ou évoquent une histoire. Il faut prendre soin de s'assurer que les thèmes de ces danses sont en harmonie avec les règles éthiques élevées de la Cause et ne figurent rien qui puisse éveiller de bas instincts et d'indignes passions...

Quant aux danses chorégraphiées dont le but est de renforcer et proclamer les principes bahá'ís, si elles peuvent être exécutées d'une manière qui reflète la noblesse de ces principes et suscite les attitudes appropriées de respect ou de révérence, on ne peut faire objection aux danses qui visent à interpréter des passages des Écrits; cependant, il est préférable que les mouvements d'une danse ne soient pas accompagnés par la lecture des textes.

Le principe qui doit guider les amis dans leurs réflexions sur cette question est celui de l'observance de la "modération dans tout ce qui touche à l'habillement, au langage, aux divertissements, et à toutes activités artistiques et littéraires."

(20 juin 1991, au nom de la Maison Universelle de Justice à une Assemblée Spirituelle Nationale)

[67] Il n'y a, bien sûr, aucune objection à faire usage de l'expression "artiste bahá'í" mais, à ce stade de la Dispensation bahá'íe, nous ne devons pas utiliser les termes "art bahá'í", "musique bahá'íe", ou "architecture bahá'íe".

(12 mars 1992, au nom de la Maison Universelle de Justice à deux individus)

[68] Le roman est un moyen d'expression qui offre à un auteur une grande latitude pour développer des idées et domaines de pensée jusqu'alors inexplorés. Vous devriez cependant faire attention de ne pas... donner des interprétations qui peuvent ne pas être correctes, si la Foi et ses enseignements doivent être explicitement mentionnés dans le roman. Si, par contre, le roman n'a pas de lien évident avec la Foi, vous êtes libre de vous servir de votre imagination pour explorer toute idée dont la source est dans les principes de la Foi.

(15 février 1994, au nom de la Maison Universelle de Justice à un individu)

[69] Dans tous leurs efforts pour atteindre le but du Plan de quatre ans, les amis sont appelés à faire une plus grande place à l'utilisation des arts, non seulement à des fins de proclamation mais aussi en matière d'expansion et de consolidation. Les arts graphiques, scéniques et la littérature ont joué, et peuvent jouer, un rôle important dans l'accroissement de l'influence de la Cause. L'art folklorique quant à lui peut être exploité partout dans le monde, que ce soit dans les villages, les villes petites et grandes. Shoghi Effendi fondait de grands espoirs dans l'expression artistique pour attirer l'attention sur les Enseignements. Voici ce qu'il exprime à ce propos dans

une lettre écrite de sa part a un individu: "Le jour viendra où la Cause se répandra comme un feu de forêt lorsque son esprit et ses enseignements seront présentés sur scène, ou dans l'art et la littérature dans son ensemble.

L'art a une plus grande capacité d'éveiller les sentiments nobles que la froide intellectualisation, spécialement parmi la masse populaire"

(21 avril 1996, par la Maison Universelle de Justice aux Bahá'ís du monde)

[70] Dans une grande partie de la région, on a négligé l'éducation des enfants. Il faudrait entreprendre des programmes de plus grande envergure dans ces pays où le besoin existe, pour assurer que les enfants bahá'ís soient élevés, encouragés à acquérir des esprits formés, éclairés par une saine connaissance des Enseignements divins, et bien équipés pour participer au travail de la Cause à tous les niveaux et contribuer aux arts, métiers et sciences nécessaires au progrès de la civilisation. De tels programmes, lorsqu'ils sont ouverts à tous les enfants, bahá'ís ou non, offrent un puissant moyen d'étendre les influences bénéfiques du message de Bahá'u'lláh à la société dans son ensemble.

(21 avril 1996, par la Maison Universelle de Justice aux disciples de Bahá'u'lláh en Australasie)

NOTES

1. Musicien persan sans égal: chanteur, instrumentiste et inventeur de nombreux instruments de musique anciens, qui vécut à la cour de Khosrow-Parviz de la dynastie Sasani, aux environs de 600 A.D.
2. "Père de la poésie persane" (d. 940 A.D.).
3. Érudit musulman de renom; auteur d'un traité sur la musique (ca. 870-950 A.D.).
4. Médecin/scientifique/philosophe connu en Occident sous le nom d'Avicenne, dont l'une des œuvres majeures consacre une section à la théorie musicale (ca. A.D. 980-1027).
5. Shahnaz, le nom donné au destinataire de cette tablette, est aussi le thème d'un mode musical.
6. La Maison Universelle de Justice, dans une lettre du 15 mars 1972 écrite en son nom, a clarifié cette expression du Gardien de la manière suivante: "En ce qui concerne la question de la prostitution de l'art et de la littérature nous entendons par là, l'utilisation de l'art et de la littérature à des fins avilissantes."
7. Le 23 mars 1945, à un individu.
8. Une traduction autorisée plus récente de ce passage se trouve dans "Sélections des Écrits de 'Abdu'l-Bahá" (Maison d'Éditions Bahá'íes, 1983), paragraphe 74.2 (voir numéro [14] de cette compilation).

Dans son message de Ridván 1996 aux bahá'ís du monde, la Maison Universelle de Justice attirait l'attention sur l'importance des arts, surtout les arts graphiques et scéniques, ainsi que la littérature, pour la proclamation, l'expansion et la consolidation de la Foi bahá'íe. Cette compilation vise à développer ce concept. Bien qu'il y ait de nombreuses références aux "arts" dans les traductions anglaises des Écrits de Bahá'u'lláh et de

'Abdu'l-Bahá, la mention du terme "arts" dans nombre de ces passages peut être trompeuse car le sens du mot à l'origine alors inclut souvent un large éventail d'activités telles que les travaux et les métiers industriels. Les extraits contenus dans cette compilation ont été choisis parce qu'ils portent essentiellement sur les arts graphiques et scéniques ainsi que la littérature.

(c) Maison d'éditions Bahá'íes - 205 rue du Trône, Bruxelles
D/1547/1998/4 - ISBN 2-87203-045-X

— cp_arts